TAQA MOROCCO
Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
Au capital social de 2.358.854.200 dirhams
Siège Social : Commune Moulay Abdellah, Route régionale 301, PK 23, Centrale Thermique de Jorf Lasfar, El Jadida
Registre de Commerce d'El Jadida numéro : 2145

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN DATE DU 18 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre ;
Le 18 avril ;
À 14 heures,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société TAQA MOROCCO, Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital social de 2.358.854.200 DH dont le siège social est sis à la Centrale Thermique de Jorf Lasfar, Commune Moulay Abdellah, Route régionale 301, PK 23, El Jadida (**TAQA MOROCCO** ou la « **Société** »), se sont réunis par voie de visioconférence, sur convocation du Président du Conseil de Surveillance.

Etaient présents ou représentés les membres du Conseil de Surveillance suivants :

1. Monsieur Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi (Président du Conseil de Surveillance) ;
2. S.E. Saqer Salem Mohamed Binham Alameri (Membre indépendant du Conseil de Surveillance) ;
3. Abu Dhabi National Energy Company PJSC (TAQA) représentée par Monsieur Andres Calderon Acuna (Membre du Conseil de Surveillance) ;
4. Monsieur Nabil Abdulqader Hadi Alqubali Almessabi (Membre du Conseil de Surveillance) ;
5. Monsieur Ahmed Ali Mohamed Ali Alshamsi (Membre du Conseil de Surveillance).

Le Conseil de Surveillance, réunissant ainsi la présence effective de plus de la moitié de ses membres en fonction, est déclaré régulièrement constitué et peut ainsi valablement délibérer.

Monsieur Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi préside la séance en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Le secrétariat du Conseil est assuré par Monsieur Said El Mamouni.

Le Président rappelle aux membres du Conseil de Surveillance qu'ils ont été convoqués afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission de trois Membres du Conseil de Surveillance et cooptation de

nouveaux Membres en remplacement ;

2. Modification corrélative de l'ordre du jour et du texte des résolutions de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ;
3. Nomination du Vice-Président du Conseil de Surveillance ;
4. Démission d'un Membre du Comité d'audit et nomination d'un nouveau membre en remplacement ;
5. Démission d'un Membre du Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants et nomination d'un nouveau membre en remplacement ;
6. Démission de deux Membres du Comité Stratégie et Business Développement et nomination de nouveaux Membres en remplacement ;
7. Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur Said El Mamouni, Secrétaire, note, sur la base des déclarations des Membres du Conseil, l'absence de conflits d'intérêts au regard de la tenue de la réunion du Conseil et des points inscrit à l'ordre du jour.

Après délibération, les décisions suivantes sont prises à l'unanimité.

PREMIERE DECISION

Le Conseil de Surveillance prend acte et accepte la démission de Monsieur Alastair James Mulligan de ses fonctions de Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance et des démissions de Messieurs Shahab Issa Hamad Abushahab Alsuwaidi et Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaheri de leurs fonctions respectives en tant que Membres du Conseil de Surveillance de la Société.

Ces démissions prennent effet à compter du 18 avril 2024.

Les Membres du Conseil de Surveillance remercient Messieurs Alastair James Mulligan ; Shahab Issa Hamad Abushahab Alsuwaidi et Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaheri pour leur contribution aux travaux du Conseil.

DEUXIEME DECISION

Le Conseil de Surveillance décide de nommer **Madame Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Alfahim**, de nationalité émiratie, titulaire du passeport n° AA0029021, domiciliée à c/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC, TAQA, ADGM Square, Al Maqam Tower (Tower 3), 25th Floor, Al Maryah Island, P.O. Box 55224, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, en qualité de Membre indépendant du Conseil de Surveillance, **en remplacement de Monsieur Shahab Issa Hamad Abushahab Alsuwaidi** et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

La nomination de Madame Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Alfahim en qualité de Membre indépendant du Conseil de Surveillance est effectuée par référence aux critères d'indépendance fixés par l'article 41 bis de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Préalablement pressentie, Madame Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Alfahim a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait sa nomination en qualité de Membre indépendant du Conseil de Surveillance et qu'elle remplissait les conditions légales requises pour l'exercice de ces fonctions, particulièrement les critères d'indépendance énoncés à l'article 41 bis de la loi 17-95.

4 5

La cooptation de Madame Maha Abdulmajeed Ismaeel Ali Alfahim en qualité de Membre du Conseil de Surveillance prend effet immédiatement et sera soumise à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire de la Société.

TROISIEME DECISION

Le Conseil de Surveillance décide de nommer **Madame Fatma Otman Ahmad Otman AlShaygi**, de nationalité émiratie, titulaire du passeport n° AA0100906, domiciliée à c/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC, TAQA, ADGM Square, Al Maqam Tower (Tower 3), 25th Floor, Al Maryah Island, P.O. Box 55224, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, **en remplacement de Monsieur Saeed Hamad Obaid Abuqata Aldhaheri** et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Préalablement pressentie, Madame Fatma Otman Ahmad Otman AlShaygi a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait sa nomination en qualité de Membre du Conseil de Surveillance et qu'elle remplissait les conditions légales requises pour l'exercice de ces fonctions.

La cooptation de Madame Fatma Otman Ahmad Otman AlShaygi en qualité de Membre du Conseil de Surveillance prend effet immédiatement et sera soumise à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire de la Société.

QUATRIEME DECISION

Le Conseil de Surveillance décide de nommer **Monsieur Frank Paul Possmeier**, de nationalité allemande, titulaire du passeport n° C6W9P3X0P, domicilié à c/o Abu Dhabi National Energy Company PJSC, TAQA, ADGM Square, Al Maqam Tower (Tower 3), 25th Floor, Al Maryah Island, P.O. Box 55224, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, **en remplacement de Monsieur Alastair James Mulligan** et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Préalablement pressenti, Monsieur Frank Paul Possmeier a fait savoir à l'avance qu'il acceptait sa nomination en qualité de Membre du Conseil de Surveillance et qu'il remplissait les conditions légales requises pour l'exercice de ces fonctions.

La cooptation de Monsieur Frank Paul Possmeier en qualité de Membre du Conseil de Surveillance prend effet immédiatement et sera soumise à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire de la Société.

CINQUIEME DECISION

En conséquence de l'adoption des décisions précédentes, l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire annuelle convoquée pour le 23 mai 2024 à 11 heures, est corrélativement complété comme suit :

1. Lecture du rapport de gestion du Directoire sur les comptes annuels sociaux et consolidés et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

2. Lecture du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire et sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
4. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
5. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
7. Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes ;
8. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées ;
9. Approbation des conventions réglementées ;
10. **Ratification de cooptation de Membres du Conseil de Surveillance ;**
11. Renouvellement de mandat d'un commissaire aux comptes ;
12. Fixation, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, d'une somme annuelle à allouer aux Membres du Conseil de Surveillance à titre de jetons de présence ;
13. Questions diverses ;
14. Pouvoirs en vue des formalités.

En outre, le Conseil de Surveillance approuve le projet définitif du texte des résolutions qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale, tel qu'il vient d'être complété en conséquence des précédentes décisions ci-dessus et figurant en annexe du présent procès-verbal.

SIXIEME DECISION

Le Conseil de Surveillance décide de nommer Monsieur Frank Paul Possmeier en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance de la Société et ce, pour la durée de son mandat de Membre du Conseil de Surveillance.

Monsieur Frank Paul Possmeier remercie les Membres du Conseil pour leur confiance et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi pour l'exercice desdites fonctions.

SEPTIEME DECISION

Le Conseil de Surveillance prend acte et accepte la démission de Monsieur Shahab Abushahab de ses fonctions de Membre du Comité d'Audit et décide de nommer en son remplacement Madame Maha Al Fahim, Membre Indépendant du Conseil de Surveillance.

En Conséquence, le Comité d'Audit est désormais constitué comme suit :

- S.E. Saqer Alameri (Membre indépendant du Conseil de Surveillance), Membre et Président du Comité ;

- Madame Maha Al Fahim (Membre indépendant du Conseil de Surveillance), Membre du Comité ;
- Monsieur Andres Calderon (Membre du Conseil de Surveillance) Membre du Comité ; et
- Monsieur Muhammad Liaqat, Membre du Comité.

HUITIEME DECISION

Le Conseil de Surveillance prend acte et accepte la démission de Monsieur Alastair James Mulligan de ses fonctions de Membre du Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants et décide de nommer en son remplacement Madame Fatma AlShaygi, Membre du Conseil de Surveillance.

En Conséquence, le Conseil de Surveillance confirme comme suit la composition du Comité de Nomination et de Rémunération des Dirigeants pour une durée de trois années :

- Monsieur Nabil Almessabi, Membre et Président du Comité ;
- Monsieur Andres Calderon, Membre du Comité ;
- Madame Fatma AlShaygi, Membre du Comité.

NEUVIEME DECISION

Le Conseil de Surveillance :

- prend acte et accepte la démission de Monsieur Farid Al Awlaqi de ses fonctions de Membre et Président du Comité Stratégie et Business Développement et décide de nommer en son remplacement auxdites fonctions Monsieur Frank Possmeier, Vice-Président du Conseil de Surveillance ;

- prend acte et accepte la démission de M. Alastair James Mulligan de ses fonctions de Membre du Comité Stratégie et Business Développement et décide de nommer en son remplacement Madame Fatma AlShaygi, Membre du Conseil de Surveillance.

En Conséquence, le Conseil de Surveillance confirme comme suit la composition du Comité Stratégie et Business Development pour une durée de trois années :

- Monsieur Frank Possmeier, Membre et Président du Comité ;
- Monsieur Andres Calderon, Membre du Comité;
- Madame Fatma AlShaygi, Membre du Comité.

DIXIEME DECISION

Le Conseil de Surveillance confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes les formalités légalement requises partout où besoin sera.

***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h45.

***

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par le Président ; un Membre du Conseil de Surveillance et par le Secrétaire.

Fait en 6 exemplaires,

Farid Saleh Farid Mohamed Al Awlaqi
Président du Conseil de Surveillance

Andres Calderon

Andres Calderon Acuna
Représentant permanent de TAQA
Membre du Conseil de Surveillance

Said El Mamouni
Secrétaire